



Le ministre des transports John Ernest Ngalle Bibehe Massena a ordonné hier mardi 10 juillet 2018, la fermeture de plus de six agences de voyages clandestines au Cameroun.

Le but étant de réduire au maximum les multiples accidents de la circulation qui transforment nos routes en véritables hécatombes.

Il s'agit notamment des agences de voyages Charité voyages, Élégance du Noun, Alliance voyages, Butrans voyages et Fako Travelers entre autres.

Cette décision du ministre intervient quelques jours seulement après le grave accident de la circulation qui a causé la mort de 31 personnes sur l'axe Yaoundé- Bafoussam le week-end dernier au lieu-dit Boutourou dans l'arrondissement de Ndikinimeki, région du Centre.

En rappel, les agences de voyages suscitées concernées par cette mesure du ministre des transports, avaient été épinglées au mois d'août 2017 à la suite d'un audit initié par l'ancien ministre des transports Edgard Alain Mebe Ngo 'o.

Un audit qui avait révélé l'existence de 32 agences de voyages qui exerçaient leurs activités dans l'illégalité.